

Image not found or type unknown



Domicaltion chez un tiers.

Par **Marcolaloco**, le **23/02/2016** à **11:38**

Bonjour,
Je souhaite me faire domicilié chez ma fille dans l'oise, sachant que je ne résiderais pas.
Pouvez vous m'indiquer que sont les formalités à accomplir et quel sera ma situation fiscale.
Je vous remercie par avance.
Marcolaloco